

Demandez vite votre carte d'accès !

**GRATUITE\***

Pour accéder aux déchetteries du SMC, vous avez besoin d'une carte.

Pour l'obtenir vous devez renvoyer :

- le formulaire de demande
- la copie de votre redevance ordures ménagères ou d'un justificatif de domicile (électricité, eau...) de moins de trois mois.

Au :

Syndicat Mixte à la Carte  
BP 23  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE Cedex

Ou par courriel à  
[smc4@smc79.fr](mailto:smc4@smc79.fr)

Votre carte sera à retirer en mairie. Elle est **GRATUITE\*** et délivrée à un seul exemplaire par foyer.

\* En cas de perte ou de vol, le renouvellement de la carte sera facturé 5,35€ TTC (tarifs 2012)



## Utilisation de votre carte d'accès en déchetterie

**PARTICULIERS**

1

Vous présentez votre carte en arrivant à la déchetterie à l'agent équipé d'un lecteur de carte portatif. Sur les nouvelles déchetteries\*, une barrière associée à une borne équipée d'un lecteur de cartes sera placée à l'entrée.

2

Après identification, l'agent vous conseille sur le tri de vos déchets.

3

Vous déposez vos déchets dans les caissons et contenants adaptés.

4

Un passage vous est décompté de votre carte automatiquement.



## Bon réflexe !

Chargez votre véhicule en séparant bien les types de déchets, cela simplifiera vos dépôts dans les différents caissons et vous fera gagner du temps.

**15 passages à l'année sont déjà compris dans votre redevance.**

Vous avez la possibilité de recharger votre carte en achetant des passages supplémentaires auprès du SMC. Les tarifs sont disponibles au SMC ou sur le site [www.smc79.fr](http://www.smc79.fr).

\*Nouvelles déchetteries fin 2012 : Saint-Maixent-L'Ecole / 2013 : Saint-Pardoux et La Crèche